

JOURN@L FOOT

N°471 DU 1 OCTOBRE 2020

INFOS DE LA SEMAINE

AVIS AUX CLUBS

Les clubs sont invités à consulter régulièrement le site du District pour suivre les informations relatives au protocole sanitaire en vigueur. Merci aux clubs visiteurs de venir avec leurs bouteilles d'eau.

AG FINANCIERE ET ELECTIVE

En raison des contraintes sanitaires, l'Assemblée Générale financière et élective se déroulera exceptionnellement à Cap Perriaz à Seynod le vendredi 27 novembre 2020 à 19h30.

FOOT ANIMATION ET U13

Pour des raisons d'organisations et parce que ce sont différents intervenants qui gèrent les feuilles de matchs et de plateaux, merci d'envoyer **un mail par catégorie** sur la boite mail feuillesdematchs@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

SOMMAIRE

SECRET. GENERAL P1
ARBITRAGE P2
DISCIPLINE P3
FEMININES P4
FUTSAL P6
SPORTIVE P8
STAT. ARBITRAGE P8
STAT. EDUCATEURS P11
TECHNIQUE P11

SECRETARIAT GENERAL

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

Nous demandons aux clubs de bien vouloir compléter le formulaire de « **Demande d'homologation de tournoi** » disponible sur le site du District (Rubrique Documents > Fiches et Formulaires > Docs Clubs), seul ce document permet d'obtenir **l'avis favorable**.

TOURNOIS INTERNATIONAUX:

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger Formulaires divers Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord

CORRESPONDANCE

LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES:

Réunion académique Isère Handicap

CLUBS:

US Vétraz : Stages et dotations FFF

DIVERS:

ACGF: AG des délégués des clubs

CDOS: Déclinaison pour le sport des décisions sanitaires

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES:

Commission des Règlements :

ES Chilly

Commission de Discipline :

Dellai – Delcuse – Wilde – Perrissin - Thierry Bonneville – Lanfonnet (2) – ES Seynod

Commission des Jeunes:

FC La Semine – FC Haut Rhône (2) - TEGG – US Pringy – AS Sillingy – ES Thyez – CS La Balme de Sillingy – GJ Anthy Margencel – ES Douvaine Loisin – US Challex – US Argonay – AS Prevessin – ESCO – AS Sillingy (2) – ES St Jeoire la Tour – USAV – ES Lanfonnet – CSA Poisy – Foron FC – GJ Dingy Lanfonnet – GJ Pays de Gex – GJ Anthy Margencel – FC Cluses (2) – GAPS – FC La Filière - CSL Perrignier – ES Fillinges – Allinges SS – CS Chamonix – AS Thonon – GJ Lyaud Armoy – FC Cranves Sales – FC Chéran – SCMVA – GC Usses – FC Brevon – ESCO – GJ Dingy Lanfonnet – AS Thonon – CS St Pierre en Faucigny – CS2A Foot Groupement - M. Bouchet

Commission Sportive:

FC Cessy Gex – ES Fillinges – Leman Presqu'ile – AS Sillingy – GFA – CS La Balme de Sillingy – US Semnoz Vieugy – CSL Perrignier – Foron FC – FC Cluses - CS Amphion Publier – Marignier SP (2) – FRS Champanges – US Margencel – Marignier SP – Annecy Portugais – CS Megeve – US Pers Jussy – Allinges – AS Cornier – AS Marin – FC Ballaison – US Semnoz Vieugy – FC La Filière - M. Bouchet

Commission Féminine:

US Magland – ES Douvaine Loisin – La Motte Servolex – AS Thonon – GJ Pays de Gex – FC Chéran – ES Valleiry – USAV – US Magland

Commission des Arbitres:

El Maneghoudi – Mabrek – Chambon – Askri – Murat – Luiggi – Karazeybek – Moreau – Guri - Chevallier Sauverny – ES Amancy – US Challex – ES Amangy

Commission des Coupes:

FC Thones – FJ Ambilly - FC La Semine (2) – US Argonay – Bonne AC – GJ Pays de Gex – FC Thônes – AS Epagny Metz Tessy – AS Epagny Metz Tessy – FC Cruseilles – Gpt Bas Chablais

Commission Technique:

CS Veigy Foncenex - Foron FC

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Chambon - Karazeybek

Commission de Formation:

US Magland - Bonne AC

Commission du Statut des Educateurs :

US Annemasse

Trésorier:

ESCO

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

La Commission des arbitres présente toutes ses condoléances à Monsieur OZ Yilmaz, arbitre du District pour le décès de sa maman.

La Commission des arbitres félicite Juan QUEROL Martinez pour sa réussite à l'examen théorique FFF Futsal et lui souhaite bonne chance pour la partie pratique.

DESIGNATIONS DES ARBITRES: MODE DE FONCTIONNEMENT

>> DESIGNATEURS SENIORS

• SENIORS AAR3/D1/D2 & FEMININES - Coupe District 1^{er} Niveau & Féminines - Coupe de France MOMONT Mike : momontmike@hotmail.fr / 06 78 04 93 43

SENIORS D3 / D4 / D5 - Coupe District 2^{ème} Niveau

CROMBET Stéphane: crombet.stephane@bbox.fr / 07 70 03 84 75

FONCTIONNEMENT:

En fonction du niveau de désignation :

- Un arbitre D3/D4/D5 officiant en AAR3/D1/D2/FEM s'adressera à Mike en cas de problème.
- Un arbitre D1/D2 désigné en D3/D4/D5 devra s'adresser à Stéphane en cas de problème.

CHANGEMENT DU DIMANCHE MATIN / CATEGORIES SENIORS :

• Ils seront effectués par **CROMBET Stéphane** et cela quel que soit le niveau!

>> DESIGNATEURS JEUNES

JEUNES LIGUE / U20 / U17 - Coupe U17

BARBARROUX Raphael: raphael.barbarroux@hotmail.fr / 06 16 07 91 11

U15 & Coupe U15

BLANCHET Antoine: a.blanchet74@gmail.com / 06 32 05 84 63

COMMISSION DE DISCIPLINE

Présidence: Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.

Membres présents : Pierre BERNARD, Denis MOUCHET

Réunion du 28-09-2020 Publié le 01-10-2020

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Dossier N°1 470/16092020

Est convoqué le lundi 12 octobre 2020 à 19hrs

FC FORON:

CHENTOUFI Rachid, le Président

Dossier N°2 470/21092020

Sont convoqués le lundi 12 octobre 2020 à 19h30

FC CRANVES SALES:

HOCDE Philippe, le Président CENGIZ Adem, joueur

Dossier N°03 - 471/53309.1

Match n°23121592 du 20/09/2020 Coupe Seniors 2° Nv.

ES SEYNOD III – ES LANFONNET I

Sont convoqués le lundi 26 octobre 2020 à 19h

<u>L'arbitre</u>:

DELCUSE Jeremy

ES SEYNOD III:

Le Président ou son représentant MERIEM François, arbitre assistant JANNIN Yassin, délégué KPAMA EDOA Cyril, éducateur

ES LANFONNET:

Le Président ou son représentant ROUSSEAU Ludovic, arbitre assistant BLANC GARIN Ludovic, éducateur CAUNDAY Kevin, joueur N°14

<u>Dossier N°04 - 471/53288.1</u>
Match n°23121570 du 20/09/2020 Coupe Seniors 1° Nv. ES ST JEOIRE/LA TOUR – SS ALLINGES
Sont convoqués le lundi 26 octobre 2020 à 20h

ES ST JEOIRE/LA TOUR

Le Président ou son représentant STAROPOLI Arnaud, dirigeant DELTEIL Thibault, Responsable U20

SS ALLINGES

Le Président ou son représentant CIFTIC Diyar, joueur N° 7

WILDE Nicolas, spectateur et son tuteur légal

COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

PRATIQUE

PLATEAUX FEMININ

SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

Deux plateaux féminins sont proposés pour les équipes féminines (d'U7F à U13F)

à AMANCY de 10h00 à 12h00, Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4 Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5 Foot à 8 (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre 8

à ANNECY LE VIEUX de 10h00 à 12h00, Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9) pratique 4 contre 4 Foot 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) pratique 5 contre 5 Foot à 8 (sous-catégorie tolère U10-U11-U12-U13) pratique 8 contre 8

FOOTBALL LOISIRS FEMININ

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020

Au complexe indoor MONT FOOT 5 à Seynod une découverte du FOOT LOISIR FEMININ (Futnet, Foot en Marchant, Foot Indoor...) est proposée aux personnes débutantes ou confirmées de plus de 18 ans.

L'Accueil est prévu 9h15 et la fin à 12h00. Nos collaborateurs vous accueilleront afin de vous faire découvrir plusieurs nouvelles pratiques. Cette matinée conviviale se clôturera par un petit pot avec les pratiquants ayant participés à cette découverte.

Alors inscrivez-vous via le lien suivant: https://forms.gle/4xifsC1FarG7BTVm7

CHAMPIONNAT U15F

Cette compétition se dispute en Football à 8 Durée d'une rencontre : 2 x 30 minutes

Ballon: Taille 4

Relance gardienne : Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol

Hors-jeu: ligne médiane

CHAMPIONNAT U18F

Cette compétition se dispute en Football à 8 avec une possibilité de jouer à 11 si les 2 clubs ont l'effectif suffisant (minimum 12 joueuses) et en prévenant 2 jours avant le match, l'arbitre de la rencontre.

Durée d'une rencontre : 2 x 40 minutes

Ballon: Taille 5

Relance gardienne : libre Hors-jeu : ligne médiane

TECHNIQUE

RASSEMBLEMENT U12F U13F U14F

Pendant les vacances de la Toussaint, la commission technique départementale organisera dans le cadre du «PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRALE FFF» des rassemblements U12F/U13F/U14F dans 2 secteurs du département.

Toutes les joueuses U12F-U13F-U14F (licenciées FFF nées en 2009 - 2008 - 2007) sont invitées à participer à un des deux rassemblements.

Objectifs:

- Rassembler les joueuses
- Approfondir les connaissances footballistique
- Identifier des profils de joueuse
- Former les sélections Haute Savoie U12F- U13F et U14F qui participeront aux tournois interdépartementaux

Jours/Horaires et lieu de rassemblement:

- Rendez-vous 9h30 Fin 16h30
- Stade de Veigy
- Stade d'Annecy le Vieux

Calendrier:

- Mardi 20 Octobre 2020 au Stade VEIGY
- Jeudi 22 Octobre 2020 au Stade d'Annecy le Vieux

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION FUTSAL

<u>Pour les équipes seniors évoluant en Ligue (R1 ou R2) le début du championnat est momentanément retardé vu la situation sanitaire.</u>

CHAMPIONNAT 73/74: 1ière JOURNEE

23194638 FLAC 2 CONTRE A FUTSAL ROCHETTE 2

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A15H00 GYMNASE SOMEILLER RUE SOEUR BLANCHE 74000 ANNECY

23194639 AIX FC 1 CONTRE AS THONON 1

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A 20H00 GYMNASE GARIBALDI BOULEVARD GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS

23194640 CBF 74 1 CONTRE CHARTREUSE GUIERS 1

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A19H30 GYMNASE PIERRE FALLION CHEMIN DES DAVYS 74130 BONNEVILLE

23194641 A FUTSAL ROCHETTE O 1 CONTRE FUTSALBOURGET UNITED 1

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE 11 AVENUE DU CENTENAIRE 73110 VALGELON LA ROCHETTE

23194642 L'ODYSSEE 1 CONTRE GREMIO FUTSAL UNITED 1

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A 18H00 GYMNASE DE LA DIAMANTERIE CHEMIN DE BOURDIGNY 01630 ST GENIS POUILLY

Pour tous, utilisation de la FMI.

COUPE DE SAVOIE FUTSAL SENIORS MASCULINS

Comme pour les années précédentes, les clubs et sections FUTSAL participants au championnat bi départemental sont inscrits d'office. Cette Coupe est également ouverte aux clubs traditionnels Savoyard qui doivent s'inscrire avant le 15/11/2020 par FootClubs. Les rencontres peuvent se dérouler en semaine suivant la disposition des gymnases.

Dates : 1er tour semaine 1 de 2021 entre le 4 et 10 janvier 2021 2ème tour semaine 3 de 2021 entre le 18 et 24 janvier 2021 3ème tour semaine 5 de 2021 entre le 01 et 7 février 2021 Finale le 28 février 2021

Comme pour les précédentes éditions, le District recherche un club Savoyard support pour organiser les finales Coupe de Savoie Futsal le dimanche 28 Février 2021.

Rappel cahier des charges du gymnase :

- ✓ Tribunes
- √ 4 vestiaires joueurs +1 vestiaire arbitre
- ✓ Organisation d'une vente de boissons et petite restauration
- ✓ Sono (à voir avec le District qui en possède une)
- ✓ Fourniture d'eau pour toutes les équipes et corps arbitrale
- ✓ Amplitude horaire de 8h30 à 18h30 environ

✓

Candidature reçue de l'ASS FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE qui postule également pour l'organisation de la finale régionale.

COUPE DE FRANCE

Pour les clubs inscrits, les dates des trois premiers tours sont :

17/10/2020

07/11/2020

28/11/2020

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Dates des prochains plateaux

- Samedi 17.10
- Dimanche 18.10
- Samedi 12.12

A rajouter 4 dates durant la trêve hivernale (communiquées ultérieurement)

Organisation

Inscription via le lien suivant pour le <u>5 octobre</u> au plus tard (pour le 1^{er} plateau) :

https://forms.gle/Mvvtu9T6Vtt56NrK8.

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes.

En cas de forte demande, un maximum de 2 équipes sera retenu afin de donner la possibilité au plus grand nombre de participer.

Les clubs disposant d'un créneau seront prioritaires

Les feuilles de plateau sont disponibles dans la rubrique «Documents» du site

U9

8 équipes maximum par plateau

Pratique sur ½ terrain

5 matchs de 10 '

Matchs à 4c4 ou 5c5 (accord commun lors du plateau)

<u>U11</u>

4 équipes maximum par plateau

Pratique sur le terrain complet

6 matchs de 8" par équipe (matchs aller/retour)

Matchs à 5c5

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commission Futsal via son président BOISSON Pierre - boisson.p@ sfr.fr

Créneaux proposés

Dimanche 18 octobre:

- Cluses Bonneville Foron 74 (CBF74) - Après-midi

Samedi 12 décembre :

- Cluses Bonneville Foron 74 (CBF74) - Après-midi

En fonction des créneaux des gymnases proposés, une répartition par catégorie sera faite.

A ce jour aucune inscription d'équipes pour le plateau du 17 ou 18 octobre

(En dehors des dates officielles, le club du CBF74 propose d'organiser des plateaux amicaux ; vous rapprocher du club si intéressés)

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jean Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS

La Commission Sportive privilégie pour cette saison le report des matchs non joués pour cause de Coupe de France, Gambardella, Covid ou météo en soir de semaine.

Compte tenu du démarrage tardif de la saison et du calendrier très chargé les week-ends seront réservés pour des reports de journées complètes ou des matchs en retard notamment dus au Covid.

La Commission se réserve la possibilité d'inverser les matchs à tout moment que ce soit pour des problèmes de terrains ou d'éclairage homologué. Elle invite aussi les clubs à prendre contact avec leurs adversaires pour donner des dates et heures à la Commission.

Nous invitons également à prévoir des terrains de repli pour jouer les matchs programmés ou reprogrammés aux dates prévues.

PS : Un club, après deux remises de match consécutives par arrêté municipal, devra obligatoirement proposer à la Commission Sportive un terrain homologué de substitution.

Comptant sur votre collaboration pour que cette saison puisse se dérouler au mieux. Nous vous remercions de votre compréhension

CATEGORIE U13

- >> Concernant les matchs non joués le samedi, la Commission Sportive se réserve le droit de reprogrammer la rencontre le mercredi suivant.
- >> Clubs ayant des U17 et des U20 : Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, nous demandons aux éducateurs U13 de prendre leurs dispositions pour libérer les vestiaires afin que les matchs U17 et U20 puissent se dérouler dès 14h30. Vous devez donc organiser vos rencontres U13 avant en fonction de ces impératifs.

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Président: ROUX Jean-Denis

Membres de la Commission : Patricia VINCENT - LUTZ Laurent - BLANCHET Antoine - BERNARD Pierre

Excusé : CUSIN Sébastien

En visio-conférence : MOMONT Mike

Assistent: Jérôme MENAND - GALLAY Pascale

STATUT LAURAFOOT

CLUBS EN INFRACTION AU STATUT LAURA FOOT:

Pour être représentatif au regard du statut de l'arbitrage de la LAuRAFoot, les arbitres des clubs évoluant en seniors libres masculins et féminins, en FFF, en LFP, en Ligue LAuRAFoot et en districts de la LAuRAFoot (niveaux D1 et D2), doivent être âgés de 21 ans et plus au 1^{er} janvier de la saison concernée aussi bien pour le Statut Fédéral que pour le Statut Aggravé de la LAuRAFoot.

Les clubs listés ci-dessous sont à la date du 31 aout 2020 en infraction avec le statut de l'arbitrage et le statut aggravé. **Ils ont jusqu'au 31 janvier 2021** pour régulariser leur situation en présentant de nouveaux candidats.

Remarque: les licences Arbitres renouvelées HORS DELAI (31 aout 2020) ne couvrent pas leur club pour la saison 2020-

2021 (cf. Articles 26 et 48 du statut de l'arbitrage).

Sanctions sportives applicables saison 2020-2021 sauf pour les clubs en 3^{ème} d'infraction ou l'application de la sanction sportive se fera en fin de saison 2021-2022

Sanctions financières applicables saison 2020-2021

Sauf pour les clubs en 3ème année d'infraction qui seront dans l'impossibilité d'accéder à la catégorie supérieure fin de saison 2020-2021, si ceux-ci ne se mettent pas en règle avant le 31 janvier 2021.

<u>Clubs</u>	Arbitres manquants	Année d'infraction au statut LAuRAFoot
ARAVIS F.C.	1	2
ARENTHON-SCIENTRIER F.C.	1	1
BALME DE SILLINGY (LA)	1 Senior + 21 ans	3
BREVON F.C.	1	4
CARROZ D'ARACHES F.C.	1	4
CHALLEX U.S.	1 Licence arbitre hors- délai	1
CHAMPANGES F.R.S.	1	1
DINGY ST CLAIR F.C.	1	1
DOUVAINE LOISIN E.S.	1	1
EVIAN F.C.	1	2
FERNEY-VOLTAIRE AS	1 Attention	3
Group. Club des USSES	1 Alerte	1
Group. Jeunes ARENTHON- SCIENTRIER-PERS-JUSSY	1 Alerte	2
Grp. VIRY-VUACHE	1 Alerte	2
LANFONNET E.S.	1	3
NEYDENS A.S.	1	2
POISY C.S.A.	1 Senior + 21 ans	1
REIGNIER J.S.	1	2
THONES F.C	1	2
THONON AS	1	3
VIRY E.S.	1	2
VIUZ EN SALLAZ A.S.	1	3
VOUGY U.S.	1	1
VUACHE F.C.	1 Senior + de 21 ans	1

Les clubs non cités ci-dessus sont en règle au statut LAuRAFoot de l'arbitrage. Les amendes pour un club n'ayant pas satisfait à ses obligations seront communiquées en date du

15 juin 2021 suite à la dernière réunion du Statut de l'Arbitrage

RAPPEL DES SANCTIONS:

- 1ère année d'infraction par arbitre manquant et par saison :
- Ligue 1 et Ligue 2 = 600 €
- Championnat National 1 = 400 €
- Championnat National 2 et 3 = 300 €
- Championnat de France Féminin de Division 1 = 180 €
- Championnat de France Féminin de Division 2 = 140 €
- Championnat de France Futsal de Division 1 = 180 €
- Championnat de France Futsal de Division 2 = 140 €
- Championnat Régional 1 = 180 €
- Championnat Régional 2 = 140 €
- Championnat Régional 3 et Championnat départemental 1 et Futsal R1 = 120 €
- Championnat de Football Entreprise, Féminins Régionaux et autres Division de District = 50 € (Tarif Ligue)
- 2ème année d'infraction : Amende doublée
- 3^{ème} année d'infraction : Amende triplée
- 4^{ème} année d'infraction : Amende quadruplée

Sanctions sportives : se référer à l'article 47 du Statut de l'Arbitrage pour ce qui est des mutations. Tout en vous rappelant que tous les clubs figurant sur la liste arrêtée au 15 juin 2021 en 3ème année d'infraction et au-delà, en plus des sanctions financières et des diminutions de mutations ne pourront accéder à la division supérieure s'ils ont gagné leur place.

Clubs de Ligue:

Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci. Certains clubs figurent sur cette liste compte-tenu des données accessibles au District Haute-Savoie-Pays de Gex qui perçoit les amendes.

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut LAuRAFoot que pour le Statut aggravé LAuRAFoot de l'arbitrage qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

Rappel de l'article 47 des Règlements Généraux

- a) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en première année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué d'une unité pour le Futsal et de deux unités pour le football à 11.
- b) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en deuxième année d'infraction, la saison suivante, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué de deux unités pour le Futsal et de quatre unités pour le football à 11. Cette mesure est valable pour toute la saison.
- c) Pour tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en troisième année d'infraction, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement la plus élevée est diminué, pour la saison suivante, du nombre total d'unités équivalant au nombre de mutations de base auquel le club avait droit. Cette mesure ne concerne pas les joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet « Mutation » en application des dispositions de l'article n° 164 des Règlements Généraux.
- d) Elle est valable pour toute la saison et reprend effet pour chacune des saisons suivantes en cas de nouvelle infraction.

En outre, tout club figurant sur la liste arrêtée au 15 juin, en troisième année d'infraction et au-delà, en plus de l'application du paragraphe c) ci-dessus, ne peut immédiatement accéder à la division supérieure s'il y a gagné sa place.

IMPORTANT: NOTE AUX CLUBS

Rappel:

Arbitre senior

Arbitre jeune = 15 matchs à arbitrer Arbitre stagiaire adulte = 9 matchs à arbitrer Arbitre stagiaire jeune = 7 matchs à arbitrer

Tous les clubs et groupements qui montent en D1 en phase retour doivent présenter un arbitre.

COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

Présidents: MM. Lucien BAUD - Alain VOSDEY

SITUATION DES CLUBS AU 29 SEPTEMBRE 2020

SENIORS D1 MASCULIN

Clubs en dérogation :

FC BALLAISON FC THONES

Clubs en règle :

US ANNEMASSE FC CHERAN GFA RUMILLY VALLIERES ES SEYNOD

SENIORS D1 FEMININ

Clubs en dérogation :

FC CHERAN

Suite au courrier du FC Chéran la Commission a décidé d'accordé une dérogation à M BARBIER Emmanuel (en cours de revalidation recyclage). Pour information tous changements dans un club doit être annoncé à la commission.

US MARGENCEL

U20 D1

Club en dérogation :

FC CHAMBOTTE

Nous rappelons que les clubs Seniors masculin et féminin D1 en infraction ont 60 jours et les clubs U20 U17 U15 D1 ont 30 jours à partir de la première journée de championnat, afin d'être en conformité avec le Statut des Educateurs.

<u>COMMISSION TECHNIQUE</u>

Co-Présidents: Michel POIRRIER - Laurent QUETSTROEY

Référents Techniques:

- $\textbf{CTD PPF} \ (\textit{Plan de Performance F\'ed\'eral et Formation}): Gr\'egory \ MOREL \ \underline{\texttt{gmorel@hautesavoie-paysdegex.fff.fr}} \ ou \ 07.62.49.80.80$
- **CTD DAP** (*Développement et Animation des Pratiques*) : Sandrine JANSSOONE <u>sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr</u> ou 06.67.15.77.15
- ETD Féminin et Futsal (Educateur Technique Départemental): dlopez@hautesavoie-paysdegex.fff.fr_ou 06.68.92.03.99
- ETD Foot en Milieu Scolaire (Collège et Lycée): kmanser@hautesavoie-paysdegex.fff.fr ou 06.68.88.71.25

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Futsal

Toutes les informations des plateaux des 17 octobre et 12 décembre sont consultables sur le PV Futsal

Inscription via le lien suivant pour le <u>5 octobre</u> au plus tard (pour le 1^{er} plateau) : https://forms.gle/Mvvtu9T6Vtt56NrK8.

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Organisation

• Compte tenu du contexte actuel et à la demande de la FFF de limiter les actions de masse, nous sommes au regret de devoir **annuler tous les Débutants Tours**.

Consulter le PV Annexe Technique pour connaître la réorganisation de la pratique u7 à la place des DT prévus sur 1 journée de plateau

- Les feuilles de plateaux sont à envoyer à l'adresse <u>feuillesdematchs-htesavoie@hautesavoie-paysdegex.fff.fr</u>. Pour rappel, 1 mail = 1 catégorie. Ex : si vous accueillez deux plateaux en même temps, merci de faire 1 envoi pour 1 catégorie et 1 mail pour l'autre. Pas de mail unique à toutes les feuilles (idem pour les u13 à envoyer séparément)
- Nous constatons que beaucoup de clubs ne remplissent pas les feuilles de plateaux (licences manquantes) Nous vous rappelons que toute licence manquante est amendée de 5€.

Modifications phase 2 :

Dans le cadre de l'organisation de la Phase 2 en u9 et u11 (après les vacances), vous pouvez envoyer vos souhaits de modifications (niveau de pratique, suppression ou rajout d'équipes) à Johann JARROUX jojjarr@gmail.com (en charge de la conception des calendriers u7-u9-u11)

Pour rappel en <u>u11</u>, création d'une Poule Départementale et suppression des niveaux D4. Les équipes inscrites en D4 seront automatiquement basculées en D3. Nous invitons donc les clubs à modifier les niveaux de pratique suite à cette création de Poule Départementale (ex réfléchir à l'opportunité d'une équipe évoluant en D2 de participer aux plateaux D1; idem de la D3 vers la D2)

Les modifications seront possible jusqu'au **vendredi 16 octobre**. Passée cette date nous ne pourrons prendre en considération vos demandes.

Feuilles de plateaux manquantes

U11:

- 12.09 : Brevon Chamonix Ht Giffre Ht Rhône Pers Jussy Prevessin Pringy Sillingy Ville la Grand Vuache
- 19.09 : Arenthon Chamonix Ht Giffre Lanfonnet Leman- Pringy (x2) Viuz

<u>DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Projet Club</u>

AUTODIAGNOSTIC

L'outil Autodiagnostic est disponible sur Footclubs rubrique «**Projet Club**» puis «**Autodiagnostic Club**» Cet outil vous permettra de <u>faire un point sur le projet de votre structure</u> sur le plan Associatif, Educatif, Encadrement et Formation, Sportif. **Cela ne vous engage dans aucune démarche vis-à-vis des instances**.

LABELS

Les clubs ayant fait la demande d'accompagnement dans le cadre d'un Label (nouvel engagement)

- **Label Jeunes**: ES Douvaine-Loisin et FC Semine
- > Label Futsal: US Cluses Bonneville Foron 74